



André J. Côté, maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions prévues à la *Loi sur les cités et villes*, il m'est agréable de déposer aujourd'hui le rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CANDIAC pour les 12 derniers mois.

Ici, on bâtit une ville

Tout au long de l'année 2006, toutes nos actions ont été inspirées par ce thème qui pour nous est très significatif : à Candiac, on ne bâtit pas que des maisons, on bâtit aussi et surtout une communauté. Plus que jamais, Candiac se démarque par la qualité exceptionnelle de ses services. La venue de 5 nouveaux conseillers municipaux contribue à la consolidation de notre objectif premier : bien desservir la population et veiller à son bien-être. La Ville de Candiac valorise, avant tout, l'épanouissement des familles et c'est pourquoi tout est mis en œuvre pour y parvenir.

L'émergence de nouveaux développements résidentiels (Jardins du parc Haendel, Cités d'Europe et Cours Candiac) confirme ce que l'on sait déjà : il fait bon vivre à Candiac qui offre le meilleur des deux mondes, soit la proximité de l'effervescence de la Métropole mais le charme tranquille d'une petite ville.

Candiac commercial et industriel

Il est maintenant connu et reconnu que Candiac, de par sa situation géographique privilégiée, offre un potentiel exceptionnel aux points de vue commercial et industriel. Au cours des récents mois, nous avons beaucoup spéculé sur l'avènement d'un méga centre commercial, situé à la croisée des autoroutes 15 et 30. Nous sommes confiants que d'ici la fin de l'année, les promoteurs feront les annonces officielles, ce qui fera de Candiac un carrefour commercial important sur la Rive-Sud.

Par ailleurs, nous assisterons sous peu à l'ouverture d'un autre petit centre commercial, sur le boulevard Jean-Leman, face à la sortie 99 de l'autoroute 30, donc à proximité des secteurs résidentiels en développement. Une plus grande diversité de services constitue un atout supplémentaire dans une municipalité.

Le développement industriel n'est pas en reste. Le 13 octobre dernier, le Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, était à Candiac pour annoncer un important investissement pour le développement de l'entreprise candiacoise Fruits et Passion. Et au cours des récents mois, des entreprises déjà bien implantées ont agrandi pendant que de nouvelles se sont installées dans un ou l'autre de nos parcs industriels. Ne sont-ce pas là des indices de santé économique florissante?

Évidemment, tous ces investissements génèrent des revenus intéressants pour la municipalité et ce sont les citoyens qui en profitent. La saine gestion de l'exercice financier en cours nous permettra de dégager un surplus qui sera réinvesti dans des projets à caractère collectif.

Des équipements à la hauteur de notre réputation

À la fin de 2005, nous avons procédé à l'ouverture de trois édifices municipaux. Le Complexe Roméo-V.-Patenaude connaît un taux de fréquentation exceptionnel; depuis qu'elle occupe le Centre Claude-Hébert, la bibliothèque municipale a vu son pourcentage de fréquentation augmenter considérablement; le Centre Frank-Vocino est vite devenu le lieu de rendez-vous de nos aînés pour leurs activités récréatives. Voilà un très beau succès dont nous pouvons tous être fiers, tout comme nous le sommes des autres réalisations à notre actif au cours des 12 derniers mois et dont vous trouverez les détails dans les pages qui suivent.

Les orientations 2007

Comme on le sait, Candiac aura 50 ans en 2007 et l'année sera marquée par des activités soulignant notre cinquantenaire. Nous n'en négligerons pas pour autant nos programmes d'entretien, d'amélioration et de renouvellement de nos infrastructures ni de nos parcs et espaces verts. J'ai le grand privilège d'être le premier magistrat d'une municipalité qu'on peut qualifier de ville-modèle. Remarquablement entouré d'une équipe de conseillers municipaux dynamiques et supporté par des employés entièrement dédiés à leur Ville, je peux vous garantir que tout sera mis en œuvre pour maintenir le niveau de qualité de vie auquel vous êtes en droit de vous attendre.

Le printemps dernier, le conseil municipal et la direction se sont réunis durant 2 jours pour un exercice de planification stratégique. Nous avons alors revu les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des prochaines années. Pour nous aider dans l'atteinte de nos objectifs, les propriétaires résidents seront prochainement consultés par le biais d'un sondage.

Nous avons également l'intention, en 2007, de nous pencher plus particulièrement sur le dossier métropolitain du transport en commun puisque la grande banlieue sera mise à contribution et les enjeux sont importants.

Finalement, je rends disponible la liste de tous les contrats de plus de 25,000 \$ qui ont été octroyés par la Ville au cours de l'année et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes*.

Le 11 décembre prochain, à 19 h, se tiendra la séance extraordinaire du Conseil municipal portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2007. En mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil municipal, je vous y convie cordialement.

Lecture faite à Candiac, le 16 octobre 2006

Le maire de Candiac,
André J. Côté

Votre conseil municipal

En novembre 2005, vous m'avez renouvelé votre confiance en tant que maire et vous avez élu 6 conseillers municipaux. Pour 5 d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience en administration municipale, mais je peux vous assurer qu'ils se sont intégrés très rapidement et que leur intérêt et leurs compétences facilitent grandement leur apprentissage.

Le Conseil tient ses séances régulières le 3^{ème} lundi de chaque mois (horaire modifié en juillet, août et décembre) et des séances spéciales sont régulièrement convoquées. A cela s'ajoutent aussi des séances de travail qui nous permettent d'élaborer et d'approfondir de nouveaux projets.

Les conseillers municipaux et moi-même avons la responsabilité de dossiers spécifiques qui sont à l'origine de la création de différentes commissions et sous-comités. Les voici :

Commission

Développement économique et industriel

Sécurité des citoyens

Loisirs

**Communications/Promotion/
Publicité**

Transport

Urbanisme et qualité du milieu

Finances

Sous-comités

CLD, démarchage, développement industriel, commercial et résidentiel

911, mesures d'urgence, police et incendies, cour municipale

activités sportives, culturelles et communautaires, Omnium du maire, Complexe sportif les 2 glaces, la Fondation Hélène-Sentenne

relations avec les citoyens, promotion résidentielle et institutionnelle, politique familiale, activités publiques, Fêtes du 50^e

CIT, AMT, train de banlieue, autoroute 30, Tarso

comité consultatif en urbanisme (CCU), environnement, embellissement, toponymie

vérification, comité de retraite, usine de filtration

Rémunération et allocations du conseil municipal

Tel que prévu à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et / ou d'un organisme supra-municipal.

Maire :

Rémunération annuelle37 680 \$
Allocation de dépenses13 434 \$
Membre du conseil de la MRC5 618 \$
Membre de la Régie d'assainissement des
eaux du bassin de La Prairie2 098 \$

Conseiller municipal

Rémunération annuelle13 947 \$
Allocation de dépenses6 974 \$
Par ailleurs, la fonction de maire suppléant octroie une rémunération mensuelle de 362 \$ accompagnée d'une allocation de dépenses de 181 \$ par mois. Chaque conseiller assume généralement cette fonction, à tour de rôle, pour une période de 4 à 6 mois.

La présidence d'une commission prévoit une rémunération mensuelle de 175 \$. Finalement, le représentant de la municipalité au CIT reçoit une rémunération annuelle de 800 \$ et une allocation de dépense de 400 \$ pour l'année.

Ces rémunérations sont établies conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux et selon les dispositions du règlement municipal numéro 633 et ses amendements.

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL

La Ville poursuit son rythme de croissance générateur de richesse collective. C'est là la conséquence positive de notre plan d'action qui vise à augmenter nos revenus pour minimiser le fardeau fiscal des contribuables. Il est important de rappeler que le nouveau rôle d'évaluation qui a été déposé le 1^{er} novembre dernier confirme une augmentation moyenne de 40 % de la valeur des résidences. Il est évident qu'en fixant la prochaine taxation, le conseil municipal tiendra compte de cette augmentation des valeurs en ajustant les taux de taxe pour refléter cette nouvelle réalité. Les propriétés dont l'évaluation a augmenté plus fortement que la moyenne risquent toutefois de subir une légère hausse du compte de taxes.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2007

Le défi de votre administration municipale sera d'intégrer le nouveau rôle tout en tentant d'amoindrir les transferts fiscaux entre certaines catégories d'immeubles ou même à l'intérieur d'une même catégorie. Nous voudrions assurer le maintien et le développement de services de qualité qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population.

Les orientations stratégiques que nous nous sommes fixées nous serviront de fer de lance à toutes nos actions. Plus que jamais, nous sommes déterminés à offrir à nos concitoyens une qualité de service exceptionnelle.

LES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE ET LE RAPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005

REVENUS

Taxation	15 368 420 \$
Paiements tenant lieu de taxes	226 191 \$
Autres recettes de sources locales	6 814 108 \$
Transferts	386 169 \$
Total des revenus	22 794 888 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	2 701 320 \$
Sécurité publique	2 410 466 \$
Transport	2 481 430 \$
Hygiène du milieu	3 981 273 \$
Aménagement, urbanisme et développement	792 820 \$
Loisirs et culture	2 710 197 \$
Frais de financement	1 390 058 \$
Total des dépenses de fonctionnement	16 467 564 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	3 375 000 \$
Transfert aux activités d'investissement	1 126 330 \$
Total des autres activités financières	4 501 330 \$

AFFECTATIONS

Réserves financières et fonds réservés	
virement de	7 394 \$
(virement à)	(459 162) \$
Total des affectations	(451 768) \$

**Surplus avant financement
à L.T. act. financières** 1 374 226 \$

**Financement à L.T.
des act. Financières** 29 820 \$

RÉSULTAT NET 1 404 046 \$

ÉTAT DE LA DETTE

Dettes totales	2005	25 062 000 \$
	2004	27 330 497 \$
	2003	29 154 180 \$
	2002	27 200 093 \$

Remboursement de la dette (excluant les autres villes et le gouvernement) en pourcentage des recettes	2005	15,14%
	2004	15,44%
	2003	19,78%
	2002	17,08%

DETTE AUTORISÉE PAR LE MAMR

À la fin de cette année (2006), les règlements d'emprunts approuvés par le ministère des Affaires municipales et des Régions sont à la hauteur de 3.19 % de la richesse foncière totale de Candiac. Le ministère a fixé un plafond de 7 % pour la classe de population dont Candiac fait partie (5000 à 19999 habitants).

Richesse foncière uniformisée (RFU)		Hausse en %
2007 (projection)	1 540 000 000 \$	10,31%
2006	1 377 882 267 \$	26,90%
2005	1 085 822 638 \$	24,52%
2004	871 998 711 \$	11,02%
2003	785 438 093 \$	12,78%
2002	696 433 824 \$	8,23%
2001	643 449 245 \$	5,08%
2000	612 325 665 \$	

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur sur les états financiers de 2005 de la Ville de Candiac indique que ce dernier a vérifié le bilan et les états des activités financières, des activités d'investissement et du coût des services municipaux.

La vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la façon de comptabiliser toutes les entrées comptables.

De l'avis du vérificateur, les états financiers de la municipalité présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2005 ainsi que les résultats de ses opérations à la même date.

LÉFAIVRE, LABRÈCHE, GAGNÉ, sncrl
Comptables agréés

Quelques ratios financiers...

Dépenses par 100 \$ d'évaluation

Candiac	1,39 \$
<i>en 1993, la Ville dépensait 2,64 \$ du 100 \$ d'évaluation</i>	
Villes de 5000 habitants et +	2,45 \$
Ensemble des villes du Québec	2,32 \$

Taux global de taxation

Candiac	1,23 \$
Villes de 5000 habitants et +	1,56 \$
Ensemble des villes du Québec	1,52 \$

Dépenses per capita

Candiac	907 \$
Villes de 5000 habitants et +	1 298 \$
Ensemble des villes du Québec	1 216 \$

Source : Ministère des Affaires municipales et des régions,
profil financier édition 2005.



André J. Côté, mayor

Dear fellow citizens,

In conformity with dispositions contained in the *Cities and Towns Act* it is with great pride that I hereby submit the report on CANDIAC CITY'S FINANCIAL SITUATION for the past 12 months.

Here, now : building a city

During the course of 2006, every action was lead and inspired by this theme, chosen to represent our city : in Candiac, not only are we building houses, we are, first and foremost, establishing a community.

More than ever, Candiac offers a distinguished and exceptional quality of services. In 2006, the addition of five new municipal councillors considerably contributed to the consolidation of our main objective : serve our population and assure its welfare. The City of Candiac values family growth and we are all working together towards that same goal.

The emergence of new residential developments (Jardins du parc Haendel, Cités d'Europe and Cours Candiac) confirms what we already know : living is easy in Candiac and you will find the best of both worlds, closeness to Montreal's effervescent activity combined with small town peace and quietness.

Commercial and industrial Candiac

With its privileged geographical location, it is now established that Candiac offers incredible commercial and industrial opportunities. During the past few months, a lot of speculation was made around the construction of a new commercial power center at the junction of autoroutes 15 & 30. We are confident that official announcements will be made before year's end, making Candiac an important south shore market place.

Furthermore, we should soon be witnessing the opening of a new small shopping centre on Jean-Leman boulevard, facing autoroute 30's exit 99, close to the new residential areas. We truly believe that a larger diversity of services constitutes a valuable asset to any municipality.

Industrial development has not been left behind. On October 13, Prime Minister Jean Charest was in Candiac to announce an important investment for Candiac's Fruits & Passion. Also during recent months, local companies have expanded while others chose to establish their business in one of our industrial parks. That's an undisputed sign of economical health and growth.

Surely, these investments generate substantial revenues to the municipality, for every citizen's benefit. Sound management during the current financial exercise will bring a surplus to be reinvested in collective projects.

Tailor-made equipments

At the end of 2005, three new municipal buildings were dedicated. From the beginning, Roméo-V.-Patenaude Complex has shown an exceptional attendance rate; the municipal library has seen its popularity grow even more after it has been integrated to Claude-Hébert Centre and Frank-Vocino Centre rapidly became our senior citizen's meeting place for sports and leisure activities. These are just a few of the many achievements brought to fruition during the past 12 months that we should all be proud of and for which you will find more details in the following pages.

2007 orientations

As we all know, Candiac will turn 50 in 2007 and next year will be filled with activities commemorating our 50th anniversary. But our infrastructure maintenance and improvement programs won't be forgotten nor will our parks and public spaces be neglected. I am privileged to be first magistrate to a city that stands as role model. Incredibly well surrounded by a team of dynamic municipal councillors and supported by employees dedicated to their city, I can promise you that each and everyone of us will concentrate its efforts into maintaining and surpassing the quality of life you have every right to be expecting.

Last spring, the city's municipal council and management gathered for 2 days for a strategic planning exercise, in order to review the main directions to guide our actions during the next few years. To help us attain our goals, the owner-occupants of Candiac will soon be contributing by answering a survey.

The metropolitan public transportation matter will also be at the center of concerns in 2006 for the suburban area will be drawn upon and the issues are significant.

Pursuant to the *Cities and Towns Act*, a list of all contracts worth more than 25 000 \$ that were granted by the city during the past year are made available.

On December 11, at 7 pm, we will hold our Special Council Session to be directed exclusively to the budgetary estimates for 2007. In my own name and on behalf of the municipal council, I hereby invite you to attend.

Duly read in Candiac on October 16, 2006

The Mayor of Candiac,
André J. Côté